

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2020

L'Assemblée Générale du Syndicat Apicole de la Gironde et du Rucher Ecole s'est tenue le samedi 8 février 2020 au cinéma Rex de Cestas.

C'est devant une assemblée de soixantaine-dix personnes que la Présidente du SAG Nathalie Coulon, le Président du Rucher Ecole Claude Cabana, le secrétaire du Rucher Ecole, Thierry Olivier et la secrétaire du SAG Florence Veuille ont déroulé l'ordre du jour suivant :

- 1) Mot d'introduction de la Présidente du SAG Nathalie Coulon
- 2) Approbation du PV de l'AG précédente, Thierry Olivier
- 3) Rapport moral, Nathalie Coulon
- 4) Hommage à Jeanne Brunet, Florence Veuille
- 5) Rapport activité SAG, Nathalie Coulon
- 6) Rapport activité du Rucher Ecole, Claude Cabana
- 7) Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Claude Cabana
- 8) Vérificateurs aux comptes
- 9) Elections, Claude Cabana
- 10) Intervention de Valérie Breton

1) Mot d'introduction de la Présidente du SAG

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous. Je vous remercie d'avoir répondu présent à votre AG annuelle du SAG. J'espère aussi me présenter devant vous, un jour peut-être, sans mes cannes et surtout sans fractures...Il est moins difficile pour moi de soulever une ruche sans me blesser que de mettre une guirlande de Noël...Enfin je promets de ne plus jouer les cascadeuses. Je tiens à remercier les établissements API Distribution qui sont à l'extérieur pour le matériel apicole ainsi que Myriam Labécot Chauvière, vétérinaire, accompagnée de Ludovic Quique en remplacement de Daniel Gergouil, hospitalisé en ce moment, nous lui souhaitons un bon rétablissement, Président du GDSA qui assurent la vente de lanières ainsi que les bombes anti-frelons, pièges et appâts. Je remercie les administrateurs du SAG qui s'impliquent à fond pour la bonne gestion de cette AG et aussi lors de notre traditionnelle fête de l'Abeille et du Miel qui a lieu tous les ans, cette année, c'est le 13 juin ; Nous avons eu énormément de succès.
Nathalie Coulon, présente l'ordre du jour

2) Approbation du PV de l'AG précédente, Thierry Olivier

Lecture du PV de l'AG précédente.
Approbation à l'unanimité.

3) Rapport moral, Nathalie Coulon

En ce début d'année, je dresse un bilan négatif. 2019 restera comme une année noire, la pire de notre histoire. Le bouleversement climatique a été catastrophique pour les récoltes. Je pense que seulement quelques régions comme la Bretagne sortent leurs épingles du jeu.

Pour les récoltes chez nous, il y a
L'acacia quasi nulle suite à la pluie, au gel etc.
Le colza très faible
Le châtaigner très faible
La bourdaine nulle
Le tournesol faible
La callune nulle.

Il a fallu nourrir très tôt. Les reines n'ont pas pu ou ont été très peu fécondées, donc très peu de couvain. L'hiver a été tardif, mais peu productif.

En ce qui concerne L'AMM (autorisation de mise sur le marché), comment on a pu autoriser certains pesticides, alors qu'aucunes études n'ont été menées au regard de la loi, avec la responsabilité établie de l'ANSES. Pourquoi l'ANSES cède-t-elle à la facilité ? il faut créer une commission indépendante de parlementaires pour clarifier cette situation le plus rapidement possible.

Les produits phytopharmaceutiques et les biocides sont utilisés par des professionnels, mais aussi par des particuliers. Avant leur mise sur le marché, l'AMM est chargée d'évaluer l'efficacité de ces produits et des risques liés à leur utilisation.

Il me semble que les particuliers, contrairement aux professionnels sont loin d'être informés des risques encourus liés à leur utilisation. L'ANSES est censée évaluer les risques sur la santé des travailleurs et du public, mais est-ce la réalité ?

L'impact des pesticides est, et reste sous le plein contrôle de l'ANSES, il faut que cela change.

A cette heure, nous avons constaté comme je le disais tout à l'heure, que grand nombre de colonies se sont retrouvées sans reines ou mal fécondées. On peut se demander si c'est seulement dû au climat.

J'espère que cette année apportera de nombreux changements, tant bien au niveau des pesticides, de l'étiquetage, de la traçabilité ainsi qu'une meilleure récolte, enfin, on ne peut pas faire plus difficile cette année.

Nous avons tous entendu dire que l'apiculture, donc nos abeilles seraient préjudiciables aux autres pollinisateurs. Elles prélèveraient les ressources alimentaires de leurs cousins sauvages. Je pense que l'on nous impute tous les torts, pour ne pas avoir à en incriminer d'autres responsables, comme les pesticides...

En 2020 nous devons faire preuve de vigilance quant à l'évolution des pesticides, en espérant trouver des solutions constructives grâce à l'écoute et le respect de chacun.

Il ne faut pas oublier que Florence Veuille est bénévole, Chantal Châtaignier est bénévole, Michelle et Raymond Saunier sont bénévoles, Claude et moi-même sommes bénévoles. Alain Mur et chacun d'entre nous est bénévole. Nous le faisons pour vous de façon totalement désintéressée. Cela nous demande beaucoup d'investissement personnel en temps, en fatigue. Si parfois, nous faisons des erreurs, oui oui, dites-vous que nous le faisons avec tout notre cœur, n'est pas Claude ? Et en plus on y met une touche de passion, c'est pour cela que de temps en temps ça pette. Voilà, c'est dit.

C'est pour tout cela que je remercie à nouveau tous les membres du conseil d'administration qui ont œuvré et œuvrent encore pour le bon fonctionnement du Syndicat Apicole de la Gironde.

Je vous souhaite à tous au nom du Conseil d'Administration, une bonne année apicole.

Je vous remercie de votre attention.

4) Hommage à Jeanne Brunet, Florence Veuille

Lecture par Florence de l'hommage à Jeanne Brunet (décédée le 17 octobre 2019 à 78 ans) écrit par Raymond SAUNIER et publié dans le dernier magazine Abeilles et Fleurs.

Projection de la dernière photo de Jeanne au rucher (15 juin 2019)

Une minute d'applaudissements.

The image shows a screenshot of a website page with a navigation menu at the top: Accueil, Le Syndicat, Les Ruchers Ecoles, Galeries photos, Contact. The main heading is 'Hommage à Jeanne BRUNET'. Below it, the text reads: 'Hommage à Jeanne BRUNET. C'est avec une profonde tristesse que les apiculteurs ont appris le décès de Jeanne BRUNET dans sa soixante-dix-huitième année. Jeanne nous a quittés le 17 octobre à la suite d'une courte mais implacable maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 23 octobre en l'Eglise Saint Jean-Marie Vianney à Pessac où une foule importante l'accompagnait. Après avoir pris sa retraite de l'Enseignement, Jeanne nous avait rejoints au Rucher Ecole des Sources à Cestas. Passionnée par les abeilles, elle pratiquait déjà l'apiculture en famille. Pendant vingt ans, elle a participé à la formation des nouveaux apiculteurs auprès desquels elle a dispensé ses connaissances. Jeanne a pu faire état de ses acquis et montrer les avantages des produits de la ruche pour la santé et le bien-être. Que ce soit le miel, le pollen, la gelée royale ou encore la propolis, elle savait expliquer tout l'intérêt de ces produits, la manière de les récolter et de les utiliser. Elle avait également montré toute sa dextérité et son savoir-faire dans l'élevage des reines. Elle impressionnait toutes les personnes qui la côtoyaient par son dévouement et son dynamisme. C'était un plaisir d'œuvrer avec elle ; de plus, elle voyait toujours le côté positif des aléas de la vie. Depuis le printemps dernier, Jeanne avait pris ses distances avec la nouvelle équipe du Syndicat et avait passé le relais pour le rucher école. Sa dernière visite au rucher école remontait au 15 juin dernier à l'occasion de la Fête de l'Abeille et du Miel où elle nous avait rejoints en sa qualité d'invitée et nous avait dit avoir passé une excellente journée. Toutes nos pensées et notre reconnaissance lui sont acquises pour sa gentillesse, sa disponibilité et pour tous les services rendus. Le Conseil d'Administration présente à sa famille ses très sincères condoléances. Jeanne tu vas vraiment nous manquer - Repose en paix. Raymond SAUNIER, Ex président du Rucher Ecole des Sources à Cestas'. A right side of the text is a photograph of Jeanne Brunet, an elderly woman with short grey hair, wearing glasses and a patterned jacket, smiling. On the left side of the screenshot, there is a sidebar menu with 'Actualités' (listing 'AETHINA TUMIDA, LE PETIT COLEOPTERE DES RUCHES : COMMENT EVITER SON INTRODUCTION + LES RISQUES A REDOUTER') and 'Les RUBRIQUES' (listing 'Informations Générales', 'Communiqués Presse', 'Activités annuelles', 'Activités diverses', 'Calendrier des cours', 'Formulaires Apicoles', 'Adhésion', 'Collectes d'essaims', 'Frelon Asiatique', 'O.G.M.', 'A Suivre', 'Petites annonces', 'Fournisseurs', 'Liens & Partenaires', 'On en parle').

5) Rapport d'activités SAG par Nathalie Coulon

Comme je l'ai dit tout à l'heure, 2019 restera comme la plus mauvaise année depuis des décennies. L'UNAF nous a demandé d'écrire à nos députés ainsi qu'à nos sénateurs, je vous lis le courrier envoyé. J'espère que cela a contribué à faire avancer ce dossier.

Durant cette année, j'ai rencontré un grand nombre de viticulteurs, afin de les orienter vers les différentes alternatives qui s'offrent à eux pour éviter bon nombre de pesticides. Un grand nombre d'entre eux ont choisi de prendre contact avec des apiculteurs proches de chez eux pour collaborer au mieux.

Avec Florence Veuille, nous sommes allées à l'UNAF en septembre afin de nous renseigner sur Bee Friendly et Api Cité. Nous voulions profiter de ce déplacement pour rencontrer quelques membres du Conseil d'Administration. Peine perdue, les grèves, les gilets jaunes ont fait qu'aucun membre n'a pu être présent. Néanmoins, nous avons pu voir Gabriel Pena de Api Cité ainsi que Amélie Bajolet et Léa Viret de Bee Friendly. Nous avons eu toutes les réponses à nos questions A savoir le nombre de viticulteurs, agriculteurs, concernés dans notre région, ainsi que leurs

adresses. Cela nous a permis de cibler les personnes à joindre et leurs proposer de promouvoir des mesures permettant au système agricole d'aller dans ce sens sans mener ceux-ci à la ruine. C'est une bonne chose, même si la tâche est ardue et complexe, j'ai trouvé la démarche intéressante et payante pour nos abeilles.

Les apiculteurs intéressés par ces projets, Florence et moi, nous nous tenons à votre disposition.

Je suis intervenue par le biais d'EDF sur un poteau électrique dans lequel s'étaient logées des abeilles depuis quelques années. Les habitants se sont opposés fermement à l'intervention d'EDF tant qu'un apiculteur ne venait pas protéger cet essaim. EDF m'a contacté et demandé les démarches à suivre. Je leur ai demandé de s'équiper pour se protéger. Je me suis déplacée sur les lieux afin de m'assurer que toutes les consignes étaient respectées avec un maximum de sécurité pour tout le monde. Après tout un après-midi à les accompagner, tout s'est bien déroulé. EDF a été ravi de notre intervention et des personnes responsables d'EDF ont décidé de se former à l'apiculture dans toute la France.

Nous avons eu quelques sinistres à déplorer, vols, inondations, tempêtes. Ces dossiers sont en cours de traitement. Le tarif des assurances reste inchangé, à savoir : 1 ruche 30 euros, miel 30 euros, essaim et couvain 55 euros, soit 115 euros. La cotisation est toujours de 0.87 centimes d'euros par ruche.

Cette année, Florence Veuillez vous a transmis par mails, toutes les informations reçues par l'UNAF. Si vous ne recevez pas de mails, veuillez vérifier auprès de Florence si vos adresses sont exactes.

Samedi 25 janvier, nous avons eu l'AG du GDSA, j'ai trouvé qu'il y avait moins de monde que l'an passé, peut-être un effet de la disparition de nos ruchers.

Le 1^{er} février, nous sommes allés à l'AG de la FARA, Alain Mur et moi-même à Laboueyre, le bureau a été réélu. Etaient présents le GAV, le SAGA, le GAL, l'Abeille Landaise, le SCA et le SAG.

Nous avons parlé entre autres de l'IGP « Miel des Landes », nous avons demandé un réexamen complet du dossier actuel :

- L'entrée au CA de l'association constituée pour l'IGP, de membres désignés par la FARA (au sein de l'ODG tous les opérateurs souhaitant adhérer à l'IGP sont membres de l'ODG OBLIGATOIREMENT)
- Les points importants à revoir sont :
 - Le nom de l'IGP (Miel des Landes) est repoussé, d'autres pistes ont été avancées. Il y a différentes appellations Landes telles que : Asperges des sables des Landes, vins de Tursan et des pays des Landes etc... Tout cela pour vous dire que si le mot Landes est retenu, on ne pourra plus l'utiliser pour quoi que ce soit.
 - Un travail sur les zones naturelles végétales à fortes influences sur la typologie des miels ex : Miel de Provence, d'Alsace, Corse, de Maquis, des Cévennes, de lavandes producteurs, de lavandes Valensole etc...
 - Le travail avec l'abeille noire ou du moins sans Bukfast.
 - La référence à la ruche traditionnelle de type « Bournac » (pas son emploi exclusif bien sûr)
 - Les problèmes posés par les transhumants
 - Les modalités d'extraction et présentations/conditionnement des miels.

Je pense que le meilleur exemple en dossier monté est l'IGP « Miel des Cévennes ». Il faut savoir que lorsqu'une IGP est posée, le nom choisi est incessible, contrairement à l'INPI (Institut national de propriété intellectuelle) qui est cessible.

Nous allons suivre ce dossier de très près. Nous avons une réunion prévue à ce sujet à Belin Beliet organisée par l'ADANA le 24 février, où nous serons évidemment présents.

Je vous remercie pour votre attention.

6) Rapport d'activité du Rucher Ecole, Claude Cabana

Je vais donc vous présenter le rapport d'activité du Rucher Ecole. Comme je vous l'avais annoncé l'année dernière, Raymond SAUNIER nous a passé le relais concernant les cours, aussi bien cours pratiques que théoriques. Toutefois, il a été présent et a assuré le cours sur le frelon asiatique et le cynips du châtaignier., le cours sur les plantes mellifères et la pollinisation, ainsi que le cours sur les produits de la ruche.

Aidé des membres du CA, j'ai assuré les cours théoriques, biologie, physiologie de l'abeille etc. Alain MUR traitant des techniques analytiques du miel et de la lecture des bulletins d'analyse. Et bien sûr, comme tous les ans, le cours sur les maladies et parasites des abeilles a été très aimablement dispensé par Valérie BRETON, docteur-vétérinaire à qui je renouvelle mes remerciements.

Suite à la démission de Jeanne BRUNET, fatiguée par la maladie, mais également lasse de certaines dissensions, c'est Marcel TOUZE qui a repris les cours pratiques et la conduite des ruches.

Cette année 2019, nous avons 28 élèves tous fortement impliqués ; leur assiduité en témoigne ! Il faut que vous sachiez que comme tout enseignant, enseignant entre guillemets, nous contrôlons nos élèves. Et oui !!! feuille de présence à signer à chaque cours....

De février à octobre, nous avons assuré 14 samedis après-midi de formation.

Nous avons insisté sur la formation pratique au rucher.

Marcel TOUZE a, très efficacement, chapeauté cette formation, le but étant que les élèves manipulent le plus possible, dans les meilleures conditions qui soient pour nos protégées, elles ont assez de problèmes comme ça, on ne va pas leur en créer d'autres. Les élèves ont beaucoup apprécié....

Nouveauté cette année : il a été proposé aux élèves un cours sur l'hivernage, cours se déroulant sur la journée avec un repas type Auberge Espagnole à midi...ce fut une excellente expérience, appréciée de tous, élèves et formateurs, un grand moment de « partage et de convivialité », mots à la mode mais qui rendent compte de la réalité. Elle fera désormais partie de notre enseignement.

Comme l'an passé, et pour les mêmes raisons, à savoir la sécheresse, la visite chez un apiculteur professionnel en fin de saison n'a pu avoir lieu : absence de récolte.

Sachez que nous avons toujours autant de demandes de participation aux cours, plus de 80 cette année, et que nous ne pouvons en satisfaire que 27/28 au maximum.

Concernant cette année 2020, une nouveauté importante : nous mettons en place des formations de perfectionnement au tarif unitaire de 50 euros.

Au nombre de 3, elles se dérouleront sur 3 samedis, toute la journée avec pique-nique type Auberge Espagnole à midi (on aime bien cette formule...)

Elles porteront sur :

- Lecture des cadres et lutte contre le varroa, le samedi 18 avril.
- Elevage de reines sans picking, le samedi 20 juin,
- Hivernage, le samedi 10 octobre.

Les inscriptions devront être prises, par écrit, pour chaque formation envisagée, auprès du Rucher Ecole, 132 chemin des Sources, 33610 CESTAS. Les modalités seront envoyées par retour de courrier. Le nombre de places sera bien évidemment limité.

D'autre part, nous avons toujours 2 ruchers d'enseignement à Cestas, très largement pris en charge par Marcel TOUZE que nous ne remercierons jamais assez de son implication. Il n'a pu être présent aujourd'hui, je profite donc de son absence pour vous dire que ce gars est complètement « piqué » des abeilles et qu'il n'a pas son pareil pour transmettre passion et compétence aux élèves...et aux autres, à moi en particulier !!!

Le 3^{ème} rucher, au Parc Bordelais, est suivi par Laurent LADOUCKETTE et Patrick HERRAN.

Les ruchers totalisent 25 ruches, en légère augmentation par rapport à l'an dernier : Nous avons acheté quelques essaims et avons procédé à des divisions.

Les conditions de la saison apicole au Rucher Ecole ont été malheureusement les mêmes que...partout ailleurs ! Résultat, une récolte à peine supérieure à 1/3 de la récolte de l'année précédente, et nourrissage estival obligatoire.

Seule bonne nouvelle, mais pas pour nous, le frelon asiatique va bien, nous avons même été obligés de déménager les ruches du Parc Bordelais pour les ramener momentanément à Cestas, une horreur....

Concernant le piégeage de ces frelons, à la fin de cette AG, Monsieur SAINT-MARC vous présentera sa recette. Certains membres du Rucher Ecole l'ont essayée sur leurs propres ruches et en sont satisfaits.

En plus des 2 traitements habituels contre le varroa, nous avons cette année, à l'initiative de Marcel, procédé à un traitement hivernal à l'acide oxalique par dégouttement. Le comptage des varroas morts suite à ce traitement montre une très grande disparité d'une ruche à l'autre. Certaines, peu nombreuses, très atteintes, les autres, à savoir la grande majorité, relativement peu touchées.

Nous avons pour projet d'augmenter encore un peu le nombre de nos ruches.

Pour être complet sur les ruchers, un mot sur nos ruchers partenaires.

Au nombre de 6, pour un total de 10 ruches, les résultats y ont été généralement moyens, bons pour certains compte-tenu des conditions.

Nous avons régulièrement des demandes d'entreprises que nous ne pouvons souvent prendre en compte pour différentes raisons.

Nous sommes actuellement en relation avec 2 nouvelles entreprises : à voir !

La Fête du Miel et des Abeilles le 15 juin a été comme tous les ans un vrai succès populaire : nombreux visiteurs, beaucoup d'enfants....

Etaient présents plusieurs exposants présentant les produits de la ruche et des produits dérivés. Également présente une hortultrice avec des plantes mellifères et bien sûr, API DISTRIBUTION. Nous les remercions tous de leur fidélité.

Comme tous les ans, démonstration d'extraction de miel, fabrication d'objets en cire et l'attraction avec un grand A : la ruche vitrée de Marcel TOUZE.

Malgré quelques craintes, la météo fut propice : le barnum que la mairie nous avait installé n'a pas servi.

Nous avons pris de nombreuses inscriptions pour les cours : la liste d'attente est longue, longue....

Je rappelle que c'est lors de cette fête que nous écoupons la plus grande partie de notre production de miel et de pollen.

En 2020, cette fête se déroulera le samedi 13 juin.

Les autres activités du Rucher Ecole ont été :

- La réception des classes de primaires, tâche assurée par Jean-Yves TROUILHE
- Prêt de matériel pédagogique à des classes ou des associations
- Aide ponctuelle à l'animatrice de la mairie de Cestas, Mme Laetitia LATRUBESSE, lors de ses interventions au Rucher Ecole auprès de jeunes enfants.
- Prêt de matériel (extracteur, maturateur) aux apiculteurs débutants. Je rappelle que ce service gratuit, dont j'assure le suivi, est réservé aux adhérents du SAG.

Pour finir, nous avons participé au Forum des Associations de la ville de CESTAS au mois de septembre. Malheureusement, notre stand avait été relégué dans l'angle le plus éloigné et le moins visible.

Je voudrais remercier tout particulièrement la municipalité de CESTAS et son maire Pierre DUCOUT pour leur aide précieuse, ainsi que tous mes collègues du Conseil d'Administration et ceux qui ont aidé au Rucher Ecole.

Je vous remercie tous de votre attention.

7) Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Claude Cabana



Situation Financière 2019

SAG / Ruchers Ecoles

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE - EXERCICE 2019 du 1^{er} janvier au 31 Décembre

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	8 069,92	Cotisations U.N.A.F.	1 095,00
Abonnement Abeilles et Fleurs	4 374,00	Eco Emballages	188,24
Eco Emballages	188,24	Abonnement ABEILLES ET FLEURS	4 374,00
Assurances FARA	6 146,55	Divers (fleurs décès)	98,90
Repas Assemblée Générale	1 000,00	Repas Assemblée Générale	1 486,28
Remboursement frais bancaires	150,50	Frais de secrétariat	349,54
Intérêts Livret A	83,14	Déplacements	720,37
TOTAL RECETTES	20 012,35	Réception	117,30
		Assurances ruches FARA	6 146,55
		Versement cotisations au R.E.	2 152,00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	3 284,17	TOTAL DEPENSES	16 728,18



RUCHERS ECOLES DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS
Du 1er janvier au 31 décembre 2019

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Mairie de Cestas	1 400,00	Secrétariat	934,50
Subvention FARA		Affranchissements	1 059,11
Ruchers partenaires	5 730,00	Téléphone	245,88
		Cotisations et assurances ruchers pédagogiques + RE	342,95
Partenariat Crédit Agricole		Déplacements et défraiements	7 246,15
Cotisations	2 692,00	Réception fête du miel	2 983,83
Inscriptions cours	2 931,00	Fournitures diverses (essaims, ruches, sirop..)	4 368,54
Abonnements Abeilles et Fleurs	702,00	Matériel pédagogique (panneaux, présentoirs...)	404,57
Réception - Fête du Miel	2 478,02	Abonnements revues élèves	783,00
		Cotisation G.D.S.A. + Abonnement revue	32,00
Vente Miel	1 826,90	Assurance MAIF	349,04
Vente Pollen	120,00	Analyses miels ruchers partenaires et R.E.	647,39
Vente hydromiel	77,00	Divers - Remboursement cotisations élèves au SAG	336,00
		Divers - Remboursement cours	103,00
Divers (partie fleurs décès A. Pellet)	48,95	Divers - Fleurs décès (2)	271,90
Produits financiers (intérêts + tooockets)	459,07	Divers - Maintenance site	252,00
Intérêts Livret A	15,94	Divers - Banderole R.E.	450,00
TOTAL RECETTES	18 480,88	TOTAL DEPENSES	20 809,86
		RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	-2 328,98



SITUATION DE TRESORERIE au 31 DECEMBRE 2019

	RUCHERS-ECOLES			SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE		
	Caisse	Compte courant CREDIT AGRICOLE	Livret A	Caisse	BANQUE POPULAIRE	La Banque Postale Livret A
<i>Report de l'exercice 2018</i>	22,98	18 217,88	2 126,27	30,09	3 398,35	11 085,63
Produits 2019 (Recettes)	182,90	18 282,04	15,94	197,30	19 731,91	83,14
Charges 2019 (Dépenses)	108,78	20 701,08	0,00	83,80	16 644,38	
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2019	97,10	15 798,84	2 142,21	143,59	6 485,88	11 168,77
DISPONIBILITES au 31 DECEMBRE 2019	18 038,15			17 798,24		

8) Vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs des comptes : Madame DAYRES et Monsieur SAINT MARC accordent quitus aux 2 trésorières, Chantal CHATEIGNIER pour le SAG et Michelle SAUNIER pour le Rucher Ecole.

Monsieur SAINT MARC fait remarquer la qualité du travail minutieux et remarquable.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et les vérificateurs des comptes sont renouvelés dans leur mandat.

9) Elections, Claude CABANA

Tout d'abord, un petit rappel : Le CA du SAG est constitué de 21 membres.

Les 21 membres de ce CA du SAG constituent également le CA du Rucher Ecole.

Le Président du CA du SAG est Vice-Président du CA du Rucher Ecole et réciproquement.

Cette année 2 membres sortants ne se représentent pas et le siège de Jeanne BRUNET étant vacant, 3 postes sont à pourvoir.

Nous avons 3 candidats.

Les 2 membres ne se représentant pas sont Thierry OLIVIER qui arrête pour raisons professionnelles et Raymond SAUNIER qui, lui, cesse ses activités pour raisons de santé et qui, pour ces mêmes raisons, est absent aujourd'hui.

Vous connaissez tous Raymond, sa forte personnalité, son implication permanente depuis des décennies (Mathusalem m'en parlait hier encore... !!!) dans la vie du SAG et de l'UNAF, notamment dans la lutte contre le frelon asiatique.

Vous avez peut-être été, tout comme moi, un de ses élèves, depuis la création à son initiative et à celle du SAG en 1993, du Rucher Ecole de CESTAS, initialement appelé « Maison des Abeilles ».

Pour toutes ces raisons, le CA du SAG et du RE vous propose de nommer Raymond SAUNIER Président d'Honneur du SAG et du RE des Sources et du Parc Bordelais.

Je vous demande donc d'approuver cette nomination par un vote à main levée.

Le vote est retenu à l'unanimité.

Les 3 candidats sont :

- Mme MASSE Marie-Hélène,
- M. VERGER Pierre,
- M. HENIN Alex.

Les 3 candidats viennent se présenter.

Maintenant, je vous demande d'approuver leur élection au CA du SAG et au CA du RE par un vote à main levée.

Le vote est retenu à l'unanimité.

Claude CABANA félicite les nouveaux membres élus.

Je vous remercie.

10) Intervention de Valérie Breton Dr Vétérinaire

Le Dr Valérie BRETON a fait le point sur les évolutions et tendances actuelles des traitements anti-varroa.

Elle a passé en revue les différentes possibilités :

- Conduite apicole
- Moyens physiques
- Moyens biotechniques
- Produits chimiques « doux »
- Produits chimiques « durs »

Il est nécessaire d'adapter en permanence et de varier les traitements.

L'assemblée générale se termine vers 12h30 par un vin d'honneur en présence du Maire Monsieur DUCOUT, suivi d'un repas au restaurant le Trinquet avec une loterie d'une belle dotation offerte entre autres par Api distribution et divers donateurs. Nous les remercions vivement.

Vu la Présidente du SAG

Nathalie COULON

Le Secrétaire de séance

Florence VEUILLE

Vu le Président du RE

Claude CABANA